



Diffamation d'un client envers une entreprise

Par **nath**, le **08/03/2009** à **22:14**

bonjour
nous sommes une entreprise familiale
nous avons exposé lors d'une foire notre société ou nous faisons des plans de permis de construire pour la maison individuelle
des clients mécontents de l'entreprise que nous leur avons donnée sans être maître d'œuvre car nous ne faisons pas les travaux est venue toute la journée faire de la diffamation sur notre société à tous les clients qui sortaient de notre stand en disant que nous étions une société pas sérieuse et qu'il avait eu des soucis avec l'entreprise qui réalise les travaux
hors cette entreprise certes a encaissé un chèque sans faire les travaux mais nous y sommes pour rien mais pour ne pas les laisser dans la merde nous leur avons proposé une autre entreprise qui pouvait faire les travaux avec la somme perdue par la 1^{ère} entreprise qui certes n'a pas été correcte et même je dirais pas honnête mais en aucun cas je suis responsable de ces problèmes
donc pourquoi être aussi agressif
nous devons nous faire ?
merci de votre réponse car nous faisons un autre salon la semaine prochaine et nous avons cette après-midi à cause d'eux perdu beaucoup de clients
merci à l'avance
cordialement